

Communiqué de presse Mercredi 5 décembre 2018

Saint-Denis-en-Bugey

Restructuration du carrefour RD 1075 x RD 1084

Pour simplifier le carrefour situé à l'intersection de la RD 1075 et de la RD 1084, le Département va procéder à des travaux de restructuration. Un giratoire viendra remplacer l'échangeur actuel trop complexe et accidentogène.

Un carrefour complexe

→ Caractéristiques

Carrefour de type autoroutier en « demi-trèfle » mis en place dans les années 70

→ Trafic

- RD 1075 nord (déviation d'Ambérieu) :
 22 000 véhicules/jour dans les 2 sens
- RD 1075 sud (Saint-Denis-en-Bugey/Lagnieu):
 16 000 véhicules/jour dans les 2 sens
- RD 1084 (en direction de Lyon):
 11 000 véhicules/jour dans les 2 sens

→ Difficultés - Accidentologie

- Carrefour difficile à appréhender pour les usagers
- Desserte dangereuse de Saint-Denis-en-Bugey
- Fréquentes manoeuvres interdites
- 10 accidents recensés de 2000 à 2016 ayant engendré 4 morts et 12 blessés



"Le carrefour actuel, à multiples bretelles, n'était pas toujours facile à appréhender par les automobilistes. C'est pourquoi, nous avons décidé de le supprimer et de le remplacer par un giratoire plus simple, adapté aux flux de circulation. Ce nouvel aménagement viendra sécuriser les déplacements des automobilistes et améliorera, aussi, la desserte de Saint-Denis-en-Bugey".

Sandrine Castellano, vice-présidente du Département de l'Ain chargée des routes et des bâtiments

Le nouvel aménagement : un giratoire simplifié

→ Caractéristiques

- Giratoire de 60 mètres de diamètre composé de 4 branches à doubles files en entrées et sorties (sauf vers Lyon)
- Réalisation d'une bretelle de contournement ("shunt") pour les déplacement Ambérieu/Lyon
- Mise en place de protections phoniques



→ Calendrier des travaux

- Janvier-Février 2019 : consultation des entreprises
- Mai-Juillet 2019 : préparation du chantier
- Juillet-Décembre 2019 : travaux

→Coût

Le projet global (construction du giratoire et du shunt, déconstruction de l'ouvrage actuel, mise en place d'écrans et de merlons de protection phonique) est estimé à 2 M€. Ces travaux seront pris en charge par le Département de l'Ain.

CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain - Direction de la communication Céline Moyne-Bressand Tél. 04 74 22 98 33 celine.moyne-bressand@ain.fr





